

**Réunion n°1 FFTT – LNATT - Mercredi 25 août 2021 à 17h au siège du CDOS de Charente**

A 17h01, Daniel MARCHAND accueille Bruno BELLET de la Fédération et propose un tour de table.

**Présents et excusés : (Président : pdt)**

	 	
André SARDET (AS) pdt CD16	Denis WEISS (DW) pdt CD17 accompagné de Rémi DROMER	Christèle LACROIX (CL) pdte CD19
		
Michel LAVALLEE (ML) représentant CD23	Cyril CHAVANT (CC) pdt CD24	Patrice JOUETTE (PJ) pdt CD33
	 <b>ABSENT EXCUSE</b>	 <b>ABSENT EXCUSE</b>
Vincent LABARBE (VL) pdt CD40	Gérard GIFFARD (GG) pdt CD47	Frédéric POCHELU (FP) pdt CD64
 <b>ABSENT EXCUSE</b>		
Vincent LORIOU (VL) pdt CD79	Christian GENDRAUD (CG) pdt CD86	Daniel SAUTERAUD (DS) pdt CD87
		
Daniel MARCHAND (DM) pdt LNATT	Philippe DUMONTEIL (Ph D) Vice-président LNATT	Robert GENESTE (RG) Secrétaire Général Adjoint et 1 <sup>er</sup> pdt LNATT
		
Pierre LEFEBVRE (PL) Trésorier adjoint LNATT	Maurice VIDAL (MV) relation ligues départements LNATT et élu FFTT	Bruno BELLET (BB) 1 <sup>er</sup> Vice président délégué FFTT

## Réunion FFTT – Ligue et comités

Réunion n°1 - juin 2021

Après le tour de table, Bruno BELLET a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans un dialogue avec les territoires.

Des réunions mensuelles avec les présidents de ligues ont permis des échanges réguliers.



Un tour de table a permis de présenter les membres présents des 9 comités sur 12 ainsi que 5 élus de la ligue et Bruno Bellet.

### 1. Préambule

### 2. Contexte

### 3. Quelques principes

### 4. Échanges sur le projet territorial

La 1<sup>ère</sup> réunion permet de poser les objectifs et la 2<sup>ème</sup> réunion sera pour les futures conventions avec votre territoire qui définira les objectifs communs de la ligue et des comités départementaux.

**La présentation se fera en 3 points :**

**1) introduction**

**2) contexte**

**3) cadrage du travail.**

L'objectif est de prendre un maximum de temps pour l'échange qui suivra la présentation

### Préambule

- La FFTT souhaite lancer un **appel à projets** vers les instances fédérales réunies sur un territoire pour développer le nombre de licenciés.
- Cet appel se matérialisera par **des conventions Ligues/CD et FFTT** qui prennent appui sur les conclusions du Grenelle du tennis de table du 17 avril 2021, sur l'évolution du contexte et se nourriront du programme fédéral pour le mandat 2020-2024.
- Elles se centreront donc sur des propositions **d'offre de services aux clubs** pour les accompagner dans leur projet de développement de la pratique.
- Ces conventions appuient notre ambition de **développement du nombre de licenciés** en prenant en compte **les spécificités des territoires**. Ces derniers pourront ainsi contribuer au projet fédéral selon leurs caractéristiques, leurs ressources, leurs moyens et leur projet. Ces conventions doivent être un « plus ».

**1) introduction :** les appels à projets auront pour intérêt d'augmenter le nombre de licenciés, le souhait sera de tenir compte des spécificités des territoires tout en sachant qu'il existe des éléments communs. Le constat des états généraux est de ne pas avoir un programme qui descend d'en haut, donc le souhait est d'articuler le programme et le grenelle donc de partir des territoires et de leurs constats et de leurs projets.

## Contexte

- La **crise du Covid-19** a engendré une forte baisse de nos licenciés qu'il faut reconquérir au plus vite (publics compétiteurs et publics loisirs).
- Les **cadres d'État** sont en perte de vitesse. Il n'y a presque plus de CTR. Nous perdons chaque année plus de CTS qui ne seront pas remplacés. Cette situation ne fera que se dégrader dans les années à venir.
- **Les compétences nécessaires pour gérer les ligues, les comités et les clubs** ont évolué avec internet, le numérique et les nouvelles solutions digitales. Sans doute demain nous aurons besoin de nouveaux métiers : communication, informatique, commerciaux (formation et recrutement). Quels sont les métiers de demain pour la FFFT, pour les ligues, les comités et les clubs ?
- Comment veut-on travailler demain ? Il faudra sans doute changer de modèle. Il faudra que nous imaginions **l'animation des territoires en 2024/2028**. Quelle est votre vision de l'organisation de votre territoire à cet horizon ?
- Face à la baisse constante du nombre de CTS et à l'impossibilité pour la FFFT de financer, les missions de ces cadres d'État sont donc amenées à évoluer et ne plus être forcément attachées à un seul territoire mais peut-être à une zone (3 ligues), ce qui serait une étape. Ce seront sans doute demain des facilitateurs, des formateurs, des « harmonisateurs ». En tout cas la FFFT ne pourra pas compenser.

## 2) contexte :

Celui-ci est difficile avec la crise sanitaire engendrant une baisse du nombre de licenciés.

De plus le nombre de cadres d'états a baissé aussi de 38 ou 39 en 2012 à 31 maintenant en 2021 avec des pertes de postes aussi sur les départs en retraites et les mobilités non remplacés ainsi que par l'arrêt du concours de CTS (Conseillers Techniques Sportifs).

La perte de moyens donne actuellement 3 ligues sans CTR (Conseillers Techniques Régionaux).

Les DTN (Directeurs Techniques Nationaux) réfléchissent à d'autres animations avec par exemple des ETR (Equipes Techniques Régionales) en transformant les compétences tout en ayant en gestion les jeunes, la technique, le développement et la formation. L'organisation doit s'adapter car il y a encore des départs de CTS en 2022. L'aide de 30 000 euros qui est un exemple est-t-elle possible partout et est-ce que ce sera efficace ? Comment faudra-t-il transformer nos organisations ? 2 hypothèses : **Hyp1) 1 CTR pour toutes les ligues, Hyp2) CTR par champ de compétences** ou un mélange de ces 2 hypothèses peut aussi être une approche dans certains territoires.

## Quelques principes

Les conventions auront pour objectif d'indiquer de quelle manière la ligue et les comités souhaitent être accompagnés dans cette transformation. L'objectif est de finaliser avant la fin de l'année 2021.

Ces conventions se caractériseront notamment par :

- leur **effet structurant** pour le développement de la pratique du tennis de table dans les régions et notamment par l'emploi et par une évolution de l'organisation
- des **formes de mutualisation** entre des comités et la ligue.
- leur **complémentarité** par rapport au Projet Sportif Fédéral (PSF) qui s'envisage sur une année alors que les conventions seront pluri annuelles donnant une plus grande visibilité. Une évolution du PSF est envisagée en septembre – octobre sous la houlette de Pierre Blanchard.
- leur **lien** avec le programme fédéral 2020-2024. Notons que cette convention qui s'appuiera sur votre **projet sportif territorial** sera un outil de négociation fort avec vos collectivités et les conférences régionales du sport.
- En amont : intérêt d'un diagnostic + Bilan RH de la ligue et des comités : cadres techniques, personnels administratifs (statuts, âge, missions, compétences)

## 3) cadrage du travail :

Les principes de conventions avec les territoires partent d'une volonté politique avec des « études en cours ».

La crise en en fait un moment propice pour investir en ciblant les objectifs structurants pérennes.

La fédération souhaitant donner une dimension forte va faire l'étude par un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) et de proposer de lisser cela dans le temps pour aboutir ce qui sera différent d'un « one shot » (un coup).

La philosophie sera proposée avec 4 caractéristiques. **C1 à C4**.

**C1) un effet structurant au service du développement de la pratique par l'emploi et son évolution.**

**C2) la mutualisation entre les instances est déterminante voire obligatoire pour le partage des moyens, des organisations et des moyens humains. Un exemple de projet pourrait être porté budgétairement par 1 € par comité, 1 € par ligue et 1 € pour la fédération. Chaque territoire est libre d'innover car si chaque structure est autonome elle a peu de moyens pour investir. L'addition des moyens permet d'aller de l'avant.**

**C3) La complémentarité avec l'ANS (Agence Nationale du Sport) permettrait de revoir le PSF (Projet Sportif Fédéral) pour faire progresser les territoires. L'ANS a repris l'ex-CNDS (Commission Nationale du Développement du Sport) sur des enveloppes avec les critères socio-économiques et**

les installations. Vues d'en haut les enveloppes ont été maintenues sur les toutes les disciplines et ce sujet politique est porté par Pierre BLANCHARD.

Daniel MARCHAND informe que sur 35 postes de CTS perdus 14 ont été dédiés à l'ANS avec des fonctionnaires qui s'y connaissent peu. La fédération n'y est pour rien et il craint que cela s'accentue avec les JO 2024. Les salariés à la FFTT travaillent très bien pour l'ANS.

Bruno BELLET indique que le PSF sera revu pour le développement et les conventions se voudront pluriannuelles tous les deux ans en souhaitant un effet structurant en étant évalué après. Il indique qu'il existe une enveloppe de l'ANS pour l'emploi que les ligues peuvent utiliser tout en sachant qu'elle peut être constante sous réserve que les fédérations établissent un plan stratégique pour l'apprentissage tout

**C4)** Il faudra un lien avec le programme fédéral 2024 et attention le PSF n'est pas le programme fédéral de Gilles ERB car le PSF est plus large en couvrant deux olympiades. La fédération évaluera et mettra les moyens en fléchant. Il faudra comparer les projets pour savoir les éléments sur lesquels on peut avancer tout en se rappelant que les projets ont été logiquement définis avec les élections dont l'ordre est en premier lieu celles des comités départementaux puis celles des ligues et enfin celle de la fédération.

Il demande de profiter de l'onglet emploi de Spid v2 le système d'information pour faire l'état des lieux des professionnels des Ressources Humaines (RH) et savoir combien as-t-on de professionnels dans les différentes structures ? Christian GAUBERT (DTN adjoint chargé de la formation et de l'emploi) va missionné les responsables de CREF (Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation). Si des difficultés sont présentes, l'entraide doit être sollicitée.

## Échanges sur le projet territorial

Avant d'échanger Bruno BELLET précise que l'objectif serait d'être prêt avant fin décembre donc de prévoir une autre réunion fin octobre.

En fin de réunion Daniel MARCHAND propose de travailler sur ce sujet en réunion préparatoire le samedi 18 septembre après le conseil de Ligue prévu à Vindelle.

De nombreuses questions vont suivre pour échanger sur le travail et sur la connaissance du territoire ligue et comités départementaux.

## ECHANGES avec les personnes présentes dès 17h47 :

**Q1) PhD :** Est-ce que l'on se revoit fin octobre pour les appels à projet pour le territoire ?

**R1) BB :** Oui, si vous avez besoin de temps, cela serait décalé et il faudrait mettre le paquet sur 2 ans pour évaluer après.

**Q2) CG :** les appels à projets doivent ils être innovants ou peuvent-ils être en cours ?

**R2) BB :** oui c'est la 5<sup>ème</sup> visite après l'Occitanie, la Bretagne, les Pays de la Loire, le Centre Val de Loire et la Nouvelle Aquitaine et des projets à plusieurs ont déjà émergé ailleurs.

**Q3) DM, PhD et RG :** Ils évoquent le souci de la diversité et des distances pour une région de la taille de l'Autriche. Comment récupérer les 15% de pertes de licenciés en 2 ans ? De plus Jacques MOMMESSIN le CTN (Conseiller Technique National) part en retraite en 2024.

**R3) BB :** Il n'y a pas de solution prétentieuse. Il faut anticiper pour le départ du CTN et pour le développement en se demandant comment faire évoluer l'organisation et les moyens ?

**Q4) PhD et DM :** il y a principalement 2 types de salariés secrétaires administrative et éducateurs, il y a besoin de financement pour le développement et avec une diversité des comités et une fusion non terminée, chacun actuellement développe dans son territoire.

**R4) BB :** L'appel à projet doit devenir un outil commun du territoire (ligue et les 12 comités)

**Q5) CG :** informe du projet mutuel des CD79 et 86 sur les féminines et formations.

**R5) BB :** indique la mutualisation peut prendre différentes formes et chacun peut avoir des projets différents. La formation de Valence d'agent de développement peut faire connaître les interlocuteurs et motiver les uns et les autres. C'est un métier opérationnel de terrain.

**Q6) PhD, AS et CG :** Les 3 CTL (Conseillers Techniques de Ligue) Christelle Cognet au Nord, Hervé Jouanneaux à l'Est et Xavier Lagardère au Sud ont cette partie d'agent de développement et ils font en plus autre chose. Le CD16 a un technicien qui passe dans les écoles et collèges ce qui est différent d'un agent de développement. Le CD86 a été accompagné par la CTL Christelle Cognet pour compenser l'absence de l'ex CTD Jean-Claude BRAULT.

**R6) BB :** Il y a différentes pistes et il ne faut pas hésiter à lister les compétences manquantes.

**Q7) AS :** Faut-il séparer les techniciens des administratifs ?

**R7) BB :** Non, l'application Spid v2 a un volet Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences qui aide à recenser les personnels et de savoir qu'il existe sur certains territoires des recrutements à réaliser d'animateurs. Je suis inquiet pour l'animation des clubs.

**Q8) AS :** Existe-t-il une fiche type d'agent de développement ?

**R8) BB et DM :** Oui elle date de 2006 et serait probablement à revoir. La formation technique y est présente à 80%.

**Q9) VL :** Il précise que le CD40 a réalisé un changement avec une personne ayant un profil d'agent de développement que les clubs ont jugé technicien. A-t-on besoin d'un entraîneur ?

**R9) BB :** il est important d'analyser les différents métiers nécessaires et utiles.

**Q10) RG et PhD :** ils informent de la difficulté des plans de carrière car les salariés restent ou partent et parfois l'efficacité peut être différente au fil du temps.

**R10) BB et DS :** il est vrai que l'on compte sur le renouvellement naturel et il faut s'occuper de la formation avec des changements de mentalité à réaliser dans toutes les structures.

**Q11) DM, DS, CL et VL :** Un problème d'affichage et de perception de la discipline par exemple sur le coût de la licence est évoqué et il s'avère que l'emploi et les équipements sont très variables selon les départements avec des manques d'éducateurs et de salles. Certains dirigeants sont frileux pour augmenter le coût de la licence pour un service en plus (exemple 20 € / éducateur).

**R11) BB :** La calculatrice du dirigeant sert à la simulation de la politique tarifaire. Dans un appel à projet la professionnalisation sert aussi à augmenter les compétences des dirigeants.

**Q12) DM et DS :** Il est indiqué que l'éducateur change l'état d'esprit et il faut créer la dynamique dans les territoires carencés en joueur et équipe de meilleur niveau.

**R12) BB :** La grande majorité des clubs sont dans « l'entre soi ». Avoir un club structuré c'est un développement avec une logique d'égalité qui nécessite un cap à franchir.

**Q13) PhD :** Il indique que l'ANS donne l'impression de saupoudrer les ressources.

**R13) BB :** Il souligne en Pays de la Loire l'exemple de la création d'un groupement d'employeurs (5 comités et la ligue) pour mutualiser les ressources et créer des projets.

**Q14) CL, DW, PhD et RG :** Avec la difficulté de ne pas avoir de candidats alors que les dirigeants se sont mis d'accords il y a aussi un questionnement pour construire un plan de carrière. Il est indiqué qu'il faudra peut-être deux mandats 2016-2020 et 2020-2024 pour réaliser la fusion démarrée par le

comité de pilotage en 2014. Le pôle espoir est de plus au Nord et la question se pose de deux structures avec une 2<sup>ème</sup> dans la métropole de Bordeaux. De plus les lettres de missions de l'état sont difficiles à réaliser pour le CTN.

**R14) BB :** Avec cette fusion non terminée il faut définir ce qui manque ? et définir quelles sont vos priorités ? Un travail sur l'identité semble utile car les manquent semblent identifiées.

**Q15) DM, PhD, CC et CL :** La question du profil de poste se pose parfois avec des pistes salariales attractives pour intéresser et garder les salariés qui pourrait aider à développer l'activité.

**R15) BB :** Il ne faut pas hésiter à transformer un poste devenant structurant et transformer les métiers concernés.

 <a href="http://www.fft.com">www.fft.com</a>	<p><b>En conclusion :</b></p> <p>BB avec ses notes va réfléchir.</p> <p>Il informe que l'on va acter le pôle accompagnement des territoires afin de produire des outils et services avec 4 responsables.</p> <p>Un outil nommé cellule de pilotage avec indicateurs devrait pouvoir aider au suivi des projets que chacun pourra s'approprier.</p> <p>Un autre groupe permettra l'analyse des besoins.</p>
---	--

DM et PhD indique en conclusion locale pour faire un état des lieux que l'on pourra tous se revoir le samedi 18 septembre à Vindelle le jour du Conseil de Ligue.

**Fin de la réunion vers 19h00.**

**Pour la Ligue Nouvelle Aquitaine de Tennis de Table :**

**Maurice VIDAL**  
**Secrétaire de séance, membre de la commission**  
**« relation ligue-comités départementaux »**

